

---

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement  
tenue le jeudi 28 février 2013 à 9 h  
7650, boulevard Maurice-Duplessis**

---

**PRÉSENCES :**

Madame la mairesse Chantal Rouleau, Mairesse d'arrondissement  
Madame la conseillère Caroline Bourgeois, conseillère de la ville  
Madame la conseillère Cindy Leclerc, conseillère de la ville  
Monsieur le conseiller Gilles Déziel, conseiller d'arrondissement  
Monsieur le conseiller Giovanni Rapanà, conseiller d'arrondissement

**ABSENCES :**

Madame la conseillère Suzanne Décarie, conseillère de la ville  
Monsieur le conseiller Mario Blanchet, conseiller d'arrondissement

**AUTRES PRÉSENCES :**

Madame Dany Barbeau, avocate, directrice d'arrondissement par intérim et secrétaire d'arrondissement  
Madame Julie Boisvert, secrétaire d'arrondissement substitut

---

**CA13 30 02 0066**

**OUVERTURE - SÉANCE**

À 9 h 11

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par madame la conseillère Caroline Bourgeois

et unanimement résolu :

QUE la présente séance extraordinaire du 28 février 2013 soit ouverte.

ADOPTÉ

10.01

---

**CA13 30 02 0067**

**ADOPTION - ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par madame la conseillère Cindy Leclerc

appuyé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

et unanimement résolu :

QUE l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 28 février 2013 soit adopté tel que soumis.

ADOPTÉ

10.02

---

**PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC**

Aucune question ou commentaire de la part des citoyens n'a été posée.

---

**CA13 30 02 0068**

**RECOMMANDATION - CONSEIL MUNICIPAL - ADOPTION - RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LA SUBVENTION À LA MODIFICATION DU RACCORDEMENT DU SERVICE ÉLECTRIQUE DE CERTAINS BÂTIMENTS (R.R.V.M., CHAPITRE S-6.01) - AJOUT - UNE PARTIE DU BOULEVARD SAINT-JEAN-BAPTISTE ET DES RUES BELLERIVE, NOTRE-DAME EST ET SAINTE-ANNE - AUTORISATION - DÉPENSE - FINANCEMENT - SUBVENTIONS - RÉSIDANTS - AUTORISATION - AFFECTATION - SURPLUS - GESTION DE L'ARRONDISSEMENT - VIREMENT DE CRÉDIT**

Il est proposé par madame la conseillère Caroline Bourgeois

appuyé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

et unanimement résolu :

D'amender la résolution numéro CA13 3002 0064 adoptée lors de la séance extraordinaire du 19 février 2013, afin qu'elle se lise comme suit:

D'autoriser la dépense pour un montant de 47 000 \$ afin de financer les subventions qui seront versées à 20 résidents;

D'autoriser l'affectation des surplus de gestion de l'arrondissement pour un montant de 47 000 \$ et le virement de crédit à cette fin;

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera assumée à 100 % par l'arrondissement de Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles.

DE recommander au conseil municipal :

D'adopter le Règlement modifiant le Règlement sur la subvention à la modification du raccordement du service électrique de certains bâtiments (R.R.V.M., chapitre S-6.01) afin d'y ajouter une partie du boulevard Saint-Jean-Baptiste et des rues Bellerive, Notre-Dame Est et Sainte-Anne.

ADOPTÉ

40.01 1120443019

---

**CA13 30 02 0069**

**LEVÉE - SÉANCE**

9 h 13

Il est proposé par madame la conseillère Cindy Leclerc

appuyé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

et unanimement résolu :

QUE la présente séance extraordinaire soit levée.

ADOPTÉ

70.01

---

---

Dany Barbeau, avocate  
Secrétaire d'arrondissement

Je donne mon assentiment et j'appose ma signature aux résolutions contenues dans ce procès-verbal.

---

Chantal Rouleau  
Mairesse d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 12 mars 2013.

---

Chantal Rouleau  
Mairesse d'arrondissement

---

Dany Barbeau, avocate  
Secrétaire d'arrondissement